

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

RHONE et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.*

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boite : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

**SOMMAIRE :** BULLETIN POLITIQUE, X. — COURSE AUX NOUVELLES. — QUESTION OUVRIÈRE, Robert. — SALUT DE LA FRANCE, L. Ducurtyl. — CATHOLICISME OU ANARCHIE, Augustin Rémy. — NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRES, Stéphane l'Aveugle. — FEUILLETON, Ch. Deslys. — EMBLÈMES « IMPÉRIALES » Saint-Marcel. — CONGRÈS NATIONAL. — PORTRAIT DE L'IVROGNE, J. C. — BIBLIOGRAPHIE, Evidance. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉ, E. R.

## BULLETIN POLITIQUE

Les vacances parlementaires sont terminées et les Chambres ont inauguré cette semaine leur session extraordinaire de 1883. Dès la première séance, nos honorables ont montré quelles dispositions les animaient et le souci qu'ils prennent des véritables intérêts du pays. M. de Baudry d'Asson, l'énergique député de la Vendée, monte à la tribune, et demande que la Chambre, afin de pouvoir expédier plus rapidement les affaires pressantes, siège tous les jours, et que, faisant trêve aux discussions et aux débats inutiles, elle ne consacre qu'un jour par semaine, le mercredi, aux interpellations ou questions adressées au gouvernement. C'était là une proposition fort sage qui eût dû rallier tous les hommes sensés ayant à cœur de donner une solution aux nombreuses et importantes questions pressantes en ce moment. Mais les républicains ne l'ont pas entendu de cette oreille. Que leur importent les besoins commerciaux et industriels de la France. Ils s'inquiètent peu des réformes à accomplir, et la proposition de M. de Baudry d'Asson a été repoussée. Prenez donc patience, vous tous qui espérez le vote des lois d'affaires depuis longtemps attendues. Les députés ont d'abord à vider leurs querelles de parti et à satisfaire leurs vengeances personnelles.

La République a autre chose à faire que de s'occuper des choses sérieuses. Votre tour viendra plus tard.

Que sera donc la session parlementaire jusqu'au mois de janvier, il est difficile de le prévoir, car on ne voit pas clair vraiment au milieu de tant d'intérêts contraires en jeu (et de toutes les intrigues opportunistes, radicales et intransigeantes).

On s'était demandé tout d'abord quelle attitude allait prendre l'extrême gauche à l'égard du ministère et quelle chance avait le cabinet Ferry de rester aux affaires en présence de l'hostilité qu'on lui témoignait. Après les discours de Rouen et du Havre, en effet, la fureur des radicaux était extrême, et on ne parlait pour la rentrée que d'interpellations virulentes et indignées. Rochefort ces jours derniers était allé jusqu'à accuser Ferry d'orléanisme, et certains journaux italiens le représentaient comme l'allié du Vatican et voulant rétablir le pouvoir temporel du Pape. Aujourd'hui les colères semblent s'être un peu apaisées, et chacun rejette sur son voisin le fardeau de lancer la première pierre contre le président du conseil. Ferry lui-même, revenant sur son langage d'hier (nous savons qu'il est coutumier du fait), aurait dit à Clémenceau, rencontré dans un des couloirs de la chambre, que ce n'était ni à lui ni à ses amis que s'adressaient les menaces du discours de Rouen.

Qu'en sera-t-il de cette comédie? c'est ce que l'avenir nous apprendra. Mais dans tous les cas, il faut s'attendre à des incidents curieux et imprévus et à bien des surprises de la part de nos politiciens-polichinelles.

Aux finances, il est probable que M. Tirard fera place à M. Rouvier, du grand ministère, qui arriverait, dit-on, avec un expédient permettant de boucler tant bien que mal, le budget de cette année. Cet expédient n'est pas encore connu, mais certainement il ne peut être question que d'une mesure empirique et provisoire reculant le déficit sans le faire disparaître. Il manque près de 100 millions, M. Rouvier ne les a pas dans sa poche, et les eût-il, il ne les sacrifierait peut-être pas pour le bien de l'Etat. La situation financière reste donc aussi menaçante que jamais, et tôt ou tard devra bien apparaître ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire touchant presque à la banqueroute.

A l'extérieur les complications sont loin d'être aplanies, et l'on se trouve toujours en face d'un horizon gros de menaces et d'éventualités belliqueuses. Au Tonkin, nos troupes se heurtent à des difficultés de tout genre. On attend des renforts, et les opérations semblent pour le moment suspendues.

A Madagascar aucun résultat sérieux n'est encore obtenu, et le profit le plus net de l'expédition est jusqu'à présent le déboursé des 50.000 francs que la pusillanimité du gouvernement lui a fait compter au missionnaire anglican Shaw, pour l'indemniser des prétendus mauvais traitements dont il aurait été la victime de la part du brave amiral Pierre. Depuis l'affaire Pritchard, la France n'avait pas assisté à une aussi humiliante composition qui nous met aux pieds de l'Angleterre. Notre diplomatie affolée et prête à toutes les bassesses, compromet ainsi inutilement notre dignité nationale, car l'hostilité qu'on nous témoigne en Allemagne et en Italie surtout, s'accroît chaque jour davantage et présage peut-être à brève échéance une crise terrible.

## COURSE AUX NOUVELLES

**Prières du Rosaire.** — Sa Sainteté a ordonné des prières et la voix de Léon XIII a été entendue par toute la chrétienté, les exercices du Rosaire ont été suivis avec une grande piété. Le flot de l'impunité montait et comme pour l'Islamisme envahissant, il ne fallait rien moins que la puissante intercession de Marie pour en arrêter les progrès.

Espérons que ces prières seront entendues et que Marie nous sauvera encore.

**Fourvière.** — Jeudi prochain, 1<sup>er</sup> novembre, fête de la Toussaint, clôture solennelle du mois du Rosaire suivant la lettre pastorale de Son Eminence Monseigneur l'archevêque de Lyon.

A cinq heures et quart précises, dans la crypte de la chapelle, récitation du Rosaire, paraphrase des quinze mystères du Rosaire et allocution par le R. P. Laboré, suivis de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

**Martin-Feuillée.** — Les démissions arrivent en masse au ministère de la justice; un grand nombre de magistrats s'indignent de ne pas avoir obtenu l'honneur de la révocation, et

en cela, ils ont raison, car leur passé leur en faisait un titre. Aussi ne voulant pas siéger à côté des favoris du gouvernement, ils s'empresent d'envoyer leur démission, brisant ainsi une position justement acquise.

Tant pis pour les justiciables !

**Souvenir.** — Nous avons appris ces jours derniers la mort de M. Théodore Mayery, décédé à Barjols, le 29 août dernier.

M. Mayery a passé à Lyon de longues années; rédacteur en chef de la *Gazette de Lyon*, il a défendu avec talent et énergie la cause que nous soutenons.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de plusieurs articles, donnés dans le courant de l'année dernière, tous ayant trait à des histoires locales, signées \*\*\* y.

Nous les devons à la plume si exercée de M. Mayery qui avait bien voulu nous aider dans notre œuvre, de son talent et nous donner toutes ses sympathies.

**La cause monarchique.** — Un journal de Toulouse : les *Nouvelles* appréciant la question héréditaire dans la MAISON DE FRANCE n'a pas craint de mettre en avant des princes, étrangers pour succéder à Monseigneur le comte de Chambord sur le trône de France.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des qualités de ces princes; plusieurs ont montré de grandes vertus, de la magnanimité. Mais pour être roi de France, il faut deux qualités essentielles : Catholique et Français, la deuxième leur manque.

Mgr le comte de Paris les possède.

Il est donc de droit Roi de France et par la loi fondamentale de la Monarchie Française et aussi par cette consécration donnée sur un lit de mort par CELUI que nous pleurons.

**Union de Bretagne.** — Nous ne pouvons résister au plaisir de faire connaître à nos lecteurs comment s'exprime à ce sujet le journal de l'*Union de Bretagne*.

« Nous restons catholiques comme le Pape, royalistes comme l'État, avec une âme si française, avec une sûreté de vues incomparables, le Prince dont la perte nous laisse d'inconsolables regrets : catholiques, nous avons le devoir de venger, à toute heure, l'Église notre Mère, nous n'y faillirons pas.

Dévotés au droit royal héréditaire, que représente Monsieur le Comte de Paris, nous ne dévierons pas du programme politique et social qu'Henri de Bourbonna légua, comme testament d'un père et comme gage d'un relèvement prochain, à la France qu'il aimait tant, et dont ses lèvres mourantes murmuraient encore le doux nom.

**Applatissement.** — L'amiral Pierre est dûment condamné, il a servi son pays, il a voulu maintenir haut le drapeau de la France, il est mort à la peine, et pour tout cela il est condamné.

Chargé par le gouvernement républicain de maintenir et de défendre les droits séculaires de la France sur Madagascar, il a trouvé comme principal obstacle, à sa mission, un prédicant anglais nommé Shaw, qui faisait le métier d'espion.

L'Amiral Pierre pouvait le traiter comme on traite ces sortes de gens, il se contenta de le faire ramasser par ses marins et le retint à son bord pour l'empêcher de nuire.

Le gouvernement républicain soucieux de l'honneur de la France a désavoué l'amiral Pierre et offre une indemnité à ce second Pritchard.

**Un ancien.** — Martin Bernard, que nous avons connu à Lyon en 1848, commissaire général du gouvernement de février dans notre région est mort ces jours derniers dans la plus grande misère. Il a eu l'affront d'un enterrement civil, mais par compensation les purs opportunistes ont déclamé sur sa tombe à qui mieux-mieux.

**Recettes utiles.** — On sait que les plantes d'appartement jaunissent et finissent par

dépérir complètement, quelques soins qu'on leur donne. Pour leur rendre leur fraîcheur, le meilleur moyen est de les arroser de temps en temps, avec de l'eau dans laquelle on fait dissoudre un peu de sulfate de fer (10 ou 15 grammes par litre).

Pour débarrasser les appartements qui sont restés pendant quelque temps inhabités de cette odeur de renfermé qui persiste quelquefois assez longtemps, il suffit de promener dans les différentes pièces un petit réchaud sur lequel on fera évaporer, dans un vase de terre ou de porcelaine, soit du bon vinaigre de vin, soit de l'acide acétique.

**Le Portrait du Roi.** — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

**Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux.** Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

**Nominations et décès dans le clergé.** — Par décision de S. E. le Cardinal-Archevêque :

M. Combaroure, vicaire à Saint-Rambert-sur-Loire, a été nommé vicaire à Saint-Denis-de-la-Croix-Rousse ;

M. Jacou, vicaire à Champdieu, a été nommé vicaire à Saint-Rambert-sur-Loire ;

M. Charnay, vicaire à Saint-Priest-la-Prugne, a été nommé vicaire à Champdieu ;

M. Collonge, professeur, a été nommé vicaire à Chirouble.

**DÉCÈS :**

M. Buffet, aumônier de la Sainte-Famille, à Saint-Roch de-Saint-Étienne, est décédé le dix-huit octobre, dans sa cinquante-sixième année.

## La Question Ouvrière

II

Le 26 mai dernier, à l'occasion d'une sorte de manifeste adressé au peuple français par la « Ligue populaire royaliste », j'avais été appelé à examiner ici un des articles les plus importants de son programme : la régénération de l'ouvrier. Les signataires de cette proclamation signalaient la reconstitution de nos anciennes corporations comme le seul remède capable d'apporter un soulagement aux maux qui nous affligent : c'était là également, si les lecteurs de *L'Éclair* daignent s'en souvenir, que me paraissait être la solution du problème.

Depuis lors, des plumes plus autorisées et surtout plus compétentes que la mienne ont traité ce sujet ; qu'il me soit cependant permis d'y revenir à mon tour, non pas pour répéter ce qui a été trop bien dit, mais pour développer un peu ce que je n'avais guère d'ailleurs considéré que comme une préface. Aussi bien, la réunion prochaine dans notre ville du Congrès régional des Cercles catholiques donne encore à cette question éternellement vivante plus d'intérêt, plus d'actualité que jamais.

Je ne sais si ce point a été remarqué, ou tout au moins suffisamment éclairci, mais il est constant, ce me semble, que la franc-maçonnerie, de tout temps si hostile au catholicisme et aujourd'hui toute-puissante contre lui, a précisément trouvé sa raison d'être, presque sa force dans la religion qu'elle s'efforce de détruire. C'est en parodiant le christianisme, en lui prenant ses symboles, ses préceptes, ses rites mêmes; et en les dénaturant avec une impudence impie, qu'elle est devenue universelle comme lui. Et on a pu voir, à certaines époques, au dix-huitième siècle, par exemple, ou en 1848, des hommes que tout séparait, que

tout au point de vue politique et religieux avait mis aux antipodes les uns des autres, se rencontrant sur un point identique, prêcher des théories semblables, se faire suivre, pour ainsi dire, des mêmes disciples. Le catholique donnait un jour la main au socialiste. Le Christ, tout en restant aux yeux de l'un le Dieu et le père des hommes, se manifestait aux regards de l'autre comme le premier des francs-maçons.

Seulement, comme je viens de le dire, la ressemblance n'est qu'apparente : le catholicisme est toujours la vérité, la franc-maçonnerie est toujours le mensonge. Le Rose-Croix ou le Chevalier-Kadosh, n'est pas un prêtre : c'est un bouffon sacrilège. Le précepte divin : « Aimez-vous les uns les autres », se traduit chez les catholiques par la charité, une vertu divine transplantée du ciel sur la terre par les mains d'un Dieu; chez les francs-maçons, il n'a enfanté que la philanthropie, un mot creux et une fausse vertu.

Le franc-maçon, comme un loup qui s'affuble de la dépouille du berger, a volé la tunique du Bon-Pasteur, pour éloigner du berceuil et dévorer ensuite les brebis du Seigneur. Le diable s'est fait ermite pour tromper la bonne foi humaine; Tartuffe s'est glissé partout en rampant, comme la figure allégorique du serpent que nous avons vu au début du monde, séduire nos premiers pères; et sous la pernicieuse influence de ce faux frère, toute vertu s'est changée en vice ou en crime. Le mépris des richesses, en passant de l'Évangile dans le code franc-maçon, est devenu la haine du capital. Dès lors, l'artisan s'est fait l'ennemi du bourgeois; chaque caste s'est transformée en un camp retranché qu'on fortifie à l'envi; les cultes politiques ont creusé des abîmes entre les citoyens d'un même pays, entre les habitants d'une même ville, entre les membres d'une même famille; le genre humain, dont le Christ ne voulait faire qu'un seul troupeau sous la houlette d'un seul pasteur, n'est plus qu'une fourmière, dont le moindre membre vise à opprimer ou à supprimer son voisin. Voilà l'œuvre de la franc-maçonnerie.

Eh bien! nous qui sommes catholiques, nous qui sommes les vrais, les seuls disciples de ce Maître éternel dont d'autres ont volé les secrets et presque anéanti l'ouvrage, laisserons-nous s'accomplir cette destruction? Souffrirons-nous que cette noble, honnête, énergique classe ouvrière, à laquelle Jésus avait emprunté ses collaborateurs, et à l'aide de laquelle il a renouvelé le monde, serve aujourd'hui à démolir ce qu'elle a contribué à édifier? Non. Il ne faut pas que les ouvriers de Dieu deviennent des ouvriers de Satan. Nous démasquerons la franc-maçonnerie; nous apprendrons aux honnêtes gens, dont elle essaie de faire ses indignes soldats, ce qu'elle est, ce qu'elle vaut, ce qu'elle veut; nous détacherons d'elle ce peuple qu'elle n'aime pas, qu'elle flatte que pour l'asservir d'abord et s'en servir ensuite, qu'elle ne démolisse que pour le tuer. Nous nous mettrons enfin à l'œuvre, et puisque l'homme vit non seulement de la parole divine, mais hélas! aussi de pain, nous travaillerons à donner à l'ouvrier un pain qu'il ne rougira pas de manger, parce qu'il l'aura honnêtement, librement gagné.

ROBERT.

## Le Salut de la France

La France est arrivée à un de ces moments psychologiques où les forces latentes comme appa-

rentes, où toutes ses facultés de vie et de résistance doivent tendre à réaliser un moyen de salut, sous peine de voir ses déchéances se consommer.

En parlant ainsi, tenons-nous le langage d'adversaires acharnés seulement à combattre un ordre politique qui régit la France depuis treize ans, parce que le régime gouvernemental se nomme républicain? Ce serait croire à sa puissance invincible.

Notre sentiment est presque de la pitié pour les fondateurs de cette république qui a réduit la France à ce point de désorganisation nationale et sociale tel que les gouvernants actuels sont incertains sur les adversaires qu'ils voudraient combattre; ils s'en prennent à d'autres ennemis que ceux qu'ils ont cherché et persécuté dans les rangs des véritables conservateurs. Mais, en tentant de secouer la torpeur de ceux qui gémissent, sans agir, pour dissiper toute illusion, et, pour travailler au salut du pays nous verrons plus haut.

Ce sont des ennemis les plus dangereux pour la France, ceux qui au nom de la Révolution agissent pour en faire leur proie, et dont le gouvernement n'est que le serviteur; ce sont ceux-là dont nous voulons être les adversaires actifs. Envers eux, nous ne manifestons pas une simple antipathie politique. Nous les signalons comme des barbares dont l'invasion oblige à l'appel aux armes et au secours de la patrie en danger.

Les faits parlent assez haut pour étaler les maux déjà consommés et pour signaler les dangers qui apparaissent de plus en plus menaçants.

Qu'avons-nous vu, en effet depuis treize ans?

Un nouvel essai de république a été proposé ou plutôt imposé, accepté par les uns, toléré par d'autres, quelles que fussent les convictions et les sympathies. Pour un assez grand nombre, la lassitude, la crédulité plus grande qu'on ne le supposerait chez un peuple intelligent ont fait suivre la foi d'un homme jadis panégyriste de la Révolution, lequel venait de faire des efforts de patriotisme et d'habileté pour tenter de réparer une partie des désastres si douloureux pour la France. M. Thiers, car c'est de lui qu'il s'agit, avait trop de perspicacité pour croire à l'efficacité absolue des remèdes qu'il proposait afin de publier le mal national. D'ailleurs la France n'était pas guérie de sa tendance aux nouveautés, et de sa croyance à une vitalité qui, plusieurs fois déjà l'avait au moins préservée de plus grands maux. En outre, le peuple français avec le même empressement ne se jette-t-il pas entre les mains d'un sauveur quelconque et ne prodigue-t-il pas l'outrage à un bouc émissaire chargé de tous ses malheurs? Le peuple change facilement d'idole et le suffrage universel précieusement conservé dans toute sa plénitude en 1870, n'est-il pas le patron de toutes les aventures? quoique sa popularité soit notablement amoindrie, le suffrage universel n'est pas encore réproposé.

Donc la république est apparue sous le prétexte de contenir les impatiences, et de faire croire à un répit de la révolution aux indifférents et aux timides, et de prévenir de nouvelles divisions.

Des hommes qui comme chefs de l'Etat apparents ou occultes, ont représenté ce nouveau régime politique, ont disparu successivement. Thiers, MacMahon, Gambetta, sans compter les nombreux ministres de toute nuance. Le président Grévy est encore debout, mais assez amoindri et usé quant à son autorité morale. Ce chef d'Etat est destiné à tomber aussi dans l'oubli, lors même que la manie d'élever des statues continuerait à tenir lieu de prestige à la mémoire des morts oubliés, et que le président de la République de 1870 serait quelque jour exposé sur un piedestal de marbre.

Quelle qu'ait été la volonté des chefs du pouvoir, la Révolution avec leur concours ou sans leur assistance, reprenait sa marche au profit des véritables maîtres de la République.

Les mesures violentes ont servi, depuis quelques années, à travestir le progrès social. Les croyances religieuses ont été surtout le point de mire pour les attaques de la haine frénétique contre Dieu et son culte. Des lois ont sanctionné et encouragé ces odieuses extravagances.

A son tour, la magistrature vient de subir l'exécution de sa condamnation; elle ne sera plus une institution véritablement nationale respectée jusqu'à l'avènement du nouveau régime; mais elle devient une corporation d'agents du pouvoir qui, si elle ré-

pond à l'esprit des lois nouvelles de réforme et aux visées des gouvernements, ne doit rendre qu'une justice qualifiée républicaine et ne plus considérer l'indépendance comme un devoir professionnel.

Sans que nous donnions cours à nos réflexions sur les hauts faits du Gouvernement républicain, en matière de finances, d'entreprises militaires inquiétantes, de régimes scolaires néfastes pour le présent et pour l'avenir, ne vient-il pas à la pensée des Français capables de réfléchir sérieusement que la Révolution a repris son cours non pour réaliser les réformes qui peuvent être un progrès, mais pour entrer, après la ruine de ce qui a été et de ce qui est, dans les voies du radicalisme social? — Les sectes dominantes poussent à ce mouvement par les moyens les plus violents. Les échos des réunions publiques anarchiques nous apportent le retentissement des violences de langage et des menaces passionnées qui sont le tocsin de la révolte et le signal de l'assaut contre la Société destinée à être réformée de vive force. Des élections partielles accentuent aussi accidentellement la tendance aux excès révolutionnaires.

Eh bien! Voulons-nous rester dans une situation si redoutable, et la pensée de la nation française, si elle n'a pas perdu tout esprit de conservation, ne se porte-t-elle pas vers une mesure de salut public qui soit au moins une tentative de remède à tant de maux et un espoir de sécurité?

Depuis treize ans, selon l'esprit politique varié des hommes arrivés au pouvoir successivement, le Gouvernement républicain que personne n'a attaqué et combattu utilement, a surtout, depuis quelques années, épuisé les forces politiques, morales et financières de la France. Notre nation souffre d'une véritable anémie et pourtant, elle demande à ne pas mourir.

Que reste-t-il donc à tenter pour refaire cette nation digne de son passé; que Français ne sentirait pas dans ses veines le sang national réchauffer son courage, ranimer son patriotisme pour aider au salut commun?

Nous essaierons prochainement d'exprimer nos pensées à ce sujet, en continuant nos réflexions.

L. DUCURTYL.

## Catholicisme ou Anarchie

M. Ferry est donc devenu la bête noire des radicaux et des socialistes. M. Ferry est bafoué, honni, vilipendé, déshonoré. Dorénavant, M. Ferry ne dira pas un mot — fût-il juste — qui ne soit critiqué. Il ne fera pas un geste qui ne paraisse monstrueux à la presse anarchique tout entière. Il ne lèvera pas le petit doigt que ce geste ne paraisse une insulte aux frères et amis. Il n'ouvrira pas la bouche que, avant même qu'il n'ait parlé, chacun ne s'écrie qu'il a dit une sottise.

Retour naturel des choses. M. Ferry est traité comme il a traité les autres, comme un vulgaire capucin, comme un vulgaire roi d'Espagne.

Certes nous ne versons pas de larmes sur le sort néfaste de ce triste ministre et de ses collègues. Qu'il tombe avec eux, nous n'en mourons pas de chagrin; mais nous ne pouvons nous empêcher ici de constater l'aberration générale du peuple qui crie à la trahison et à la sottise chaque fois que quelqu'un commet l'erreur de risquer quelque chose de passable.

Jules Ferry a chassé les religieux, et l'on a applaudi.

Jules Ferry a chassé les princes, et l'on a crié bravo.

Jules Ferry a chassé Thibaudin et l'on a hurlé de rage et d'indignation.

C'est qu'il monte chaque jour davantage, c'est qu'il envahit, c'est qu'il submerge tout, le flot hideux, ignorant et furibond de l'anarchie.

C'est que rien ne saurait l'arrêter, pas plus M. Grévy que M. Wilson, pas plus un ministre Ferry qu'un ministre de Freycinet, pas plus M. Thibaudin lui-même que M. Clémen-

ceau en personne, qui, eux aussi, seront dépassés et engloutis.

Car un jour viendra — et il n'est peut-être pas très éloigné — où, si nous ne levons enfin fièrement la tête, Thibaudin et Clémenceau passeront à nos yeux pour des modérés.

Et le flot montera encore et rien ne pourra lui résister, rien, absolument rien... que la croix de Jésus-Christ!

Oui, la croix de Jésus-Christ, c'est l'étendard de la guerre qui se livre, c'est l'unique planche de salut dans le naufrage.

Que les tièdes et les hésitants se rangent donc enfin sous cette bannière qui seule a sauvé le monde depuis dix-huit cents ans. Que ceux qui, déjà, sont rangés sous elle, s'en montrent dignes. Qu'ils soient des hommes de foi, d'action, de caractère dans ce siècle de scepticisme, d'apathie et de lâchetés. Qu'ils lèvent le front très haut au milieu de cette foule ondoyante et sans couleur, parce que, s'ils sont dignes de défendre la croix, ils sont de cent coudées plus élevés que leurs adversaires.

Non, l'hésitation n'est plus possible. Il n'y a plus que deux chemins: celui de la honte et celui de la gloire; celui de la folie et celui de la raison; le faux et le vrai; l'anarchie et le catholicisme.

Vous serez catholiques ou l'anarchie vous engloutira.

La monarchie sera catholique ou elle périra.

La France sera catholique ou elle ne sera plus!

AUGUSTIN RÉMY.

## A Notre-Dame de Fourvière

Je ne te verrai plus, Madone!  
Qui, de ton front, touche les cieux,  
Mais à tes pieds, ma lyre entonne  
Un chant d'amour mystérieux.

Je ne te verrai plus, Fourvière!  
Qu'avec les regards de la foi  
Je n'ai plus besoin de lumière  
Quand je me sens guidé par toi.

Laisse-moi chanter ta tendresse  
Pour cette pieuse cité,  
Qui jamais en vain ne s'adresse  
À ta maternelle bonté.

A l'ombre de ton diadème  
Elle travaille, prie et dort,  
Se fiant à ta main suprême,  
Qui la dirige vers le port.

Les hommes passent, mais tu restes  
Sentinelle debout sur le coteau,  
Veillant de tes regards célestes  
Lyon qu'abrite ton manteau.

Tu la protèges quand l'épreuve  
La fait trembler pour ses destins.  
A ton sanctuaire, la veuve  
Vient vouer ses fils orphelins.

A ta voix la peste recule,  
Les flots reprennent leur chemin,  
Guillaume, qui massacre et brûle,  
S'arrête, et ne va pas plus loin.

Oh! qui pourrait, chaste Marie,  
Compter, divulguer tes bienfaits?  
Les fastes de notre patrie  
Pâlissent devant tes hauts faits.

C'est de Fourvière que découle  
L'abondance de tes trésors,  
Là, ton cœur exauce la foule  
Qui vient t'implorer sur ses bords.

Tu soutiens l'âme qui chancelle,  
Tous ceux qu'étreint l'adversité.  
Oh! Vierge! sois universelle  
Sauve la catholicité.

— 5 —

## LA PIÈCE DE TOILE

PAR

CHARLES DESLYS

Mais lors du congé de semestre, trois ans plus tard, quelle différence! une métamorphose! Catherine était devenue si attrayante, si charmante, que j'en demeurai tout ébloui, comme frappé au cœur. Vous savez, le coup de foudre! Je me dis aussitôt: « Tu n'aimeras qu'une seule femme... et la voici! »

Etonnée, ne devinant pas, elle m'interrogeait. « Je ne dois m'expliquer que devant ton grand-père, lui répondis-je; allons le trouver tout de suite! »

Dès que nous fûmes en sa présence: « Monsieur Remy, déclarai-je, une révélation soudaine vient de se faire en moi!... J'aimais, j'aime Catherine... Oh! mais!... là, d'amour!... Et si vous donnez votre consentement... si elle veut bien de moi... c'est chose faite! »

Pauvre chère Kate!... Ah! je la revois encore! Toute surprise, tout émue, toute frémissante, elle courut s'abriter entre les bras de son grand-père.

Quant à lui, le front attristé, d'un accent presque sévère:

« Joseph, me répondit-il, tu savais bien qu'un refus n'était pas à craindre de notre part, et tu viens d'en abuser... c'est mal! Tu devais d'abord t'adresser à ton père... Il est riche, et nous sommes pauvres! »

Cette idée-là ne m'était pas venue. Pour qu'on me pardonnât l'oubli, je courus la réparer sur l'heure.

En approchant du chalet, mon pas se ralentit. Certes, le père Glam est un homme juste, et je ne mettais pas en doute son vif désir de me rendre heureux. Mais il a l'orgueil de l'aisance conquise par son travail... mais je le savais ambitieux de m'établir richement. Cela se conçoit, n'est-ce pas?

Nonobstant, ce fut avec franchise que j'abordai la question. Il me semblait encore que la voix bien-aimée me disait tout bas: « Hardi, Joseph! »

Le vieux ségare m'écouta jusqu'au bout sans avoir soufflé mot. Mais un pli se creusait dans l'étroit intervalle qui sépare ses deux sourcils épais et grisâtres ainsi qu'une broussaille couverte de givre.

Ce silence enfin m'inquiéta. Je lui demandai s'il avait quelque objection dans l'esprit.

« Contre Catherine et son grand-père, me répondit-il, rien de rien. Ce sont de braves gens; c'est une fille parfaite et qui ne saurait que nous faire honneur... Mais je prétends que ma bru n'entre pas ici les mains vides... »

— Ah! je comprends... de la fortune?

— Non... j'en rabattrai... Mais une dot... Il en faut une... je le veux...

— Combien, père?

— Mille écus.

Il n'y avait pas à marchander. C'est proverbial que le bonhomme Glam ne revient jamais sur un chiffre.

Je m'en retournai à la maison d'école avec cet ultimatum. Hélas! durant toute sa longue carrière, le vieil instituteur d'était parvenu à ramasser que quinze cents francs d'économie.

Mais nous avions de la marge devant nous. Il s'en fallait de deux années pour le moins que je fusse affranchi du service militaire. Nous étions jeunes, nous nous aimions. Amour et jeunesse sont en droit de compter sur l'imprévu.

L'imprévu se manifesta sous les traits d'une excellente personne, la dame d'un des grands constructeurs de Mulhouse, qui se trouvait en villégiature dans nos montagnes. Elle avait pris Catherine en amitié; elle eut connaissance de son embarras et lui dit:

« Je me charge d'y pourvoir, mon enfant. Il y a un métier dans ta chambre, et je sais que tu travailles comme une fée. Tes devoirs d'institutrice te laissent peu de loisir, mais nous avons deux années devant nous. D'ailleurs, j'aime le beau linge... »

Il me faut un chef-d'œuvre. Tu vas me tisser une pièce de toile comme il n'y en a pas, et quand elle sera terminée, on te comptera quinze cents francs. Je t'enverrai le fil!

Oh! la fée, c'était cette bonne dame. Je vous laisse à penser nos remerciements, notre joie, surtout celle de ma chère Kate.

« Comprends donc! me disait-elle, c'est mon travail qui va gager notre bonheur! »

Avec cette assurance je repartis pour le régiment. Les premiers mois, tout alla bien. Catherine et moi, nous nous écrivions, et je patientais. Mais bientôt les semaines me parurent longues comme des mois, les jours longs comme des semaines. C'était si loin! vous savez, tout là-bas, dans le Midi. Une mélancolie s'empara de moi. Je redevins sauvage, et parfois je pleurais. Un pressentiment!

Comme le terme approchait de la délivrance, la guerre éclata tout à coup.

Adieu mon congé! Reverrais-je maintenant le pays... et Catherine!

J'eus du moins cette consolation. Le régiment allait en Alsace, vers Strasbourg. En passant à Colmar, j'obtins une permission de vingt-quatre heures. Ce n'est guère que le temps d'aller et de venir. Aussi, comme je m'élançai par le val de Munster. Il me semblait avoir des ailes!

J'arrive à la Schlucht, ce passage qui se trouve là-bas, sur la limite alors des deux départements. Maintenant, hélas! c'est la frontière. Je dégringole sous bois, par ce raccourci dont nous apercevons le débouché sur l'autre bord du lac, et, toujours courant, je tombe à la scierie dans les bras du père Glam.

Oh! le bon père! Il fut assez généreux pour ne pas me retenir longtemps. De lui-même il me poussa sur le chemin de la maison d'école en s'écriant:

(La suite au prochain numéro.)

Entends cette voix éloquente  
La voix du Prince des Pasteurs,  
Elle plane sur la tourmente,  
Nous dit d'aller à tes faveurs

A cette voix autorisée  
Qui ne s'écoute qu'à genoux,  
La terre à Tor s'est adressée  
Pour calmer le divin courroux.

Les habitants de nos campagnes  
Pèlerins montent au coteau,  
Avec eux marchent leurs compagnes,  
Leurs enfants portent ton drapeau.

Les peuples dans tes sanctuaires  
S'unissent dans un même cri.  
Les cieux recueillent des rosaires,  
Plus qu'aux jours des Sobieski.

Ah! si ton cœur content débordé  
D'amour pour la grande cité,  
Sois l'ancre de miséricorde,  
Le salut de l'humanité.

STÉPHANE L'AVEUGLE.

LES

Emblèmes impériales

DU PONT TILSITT

C'en est fait, M. Debolo a gagné son procès; les emblèmes impériales du pont Tilsitt ont vécu. Il faut bien dire, il est vrai, que ces écroussons séditieux devaient agacer d'une singulière façon, les nerfs de l'honorable conseiller général, et je m'étonne même très fort qu'il ait eu à leur égard la patience aussi longue.

Ils rappelaient d'abord à M. Debolo tout un passé conservateur et clérical qu'il a renié depuis et sur lequel il voudrait bien passer l'éponge; ou à défaut d'éponge, le ciseau. Voilà un premier grief: il y en a, je crois un second.

Ce farouche démagogue, chacun sait cela, et les professeurs de l'institution N. D. des Minimes sont toujours là pour en faire foi, n'a jamais été et ne sera jamais un aigle.

La vue de ces oiseaux à la puissante envergure, qui planent si haut dans l'azur et qui savent regarder le soleil en face, tandis que tant d'autres restent rivés à la terre, a offusqué ce démocrate, cet égalitaire, la chose est

toute naturelle, et voilà pourquoi sous son ciseau vengeur, les aigles du pont Tilsitt ont disparu pour faire place à des lions conronnés auxquels on donne, à l'heure qu'il est le dernier coup de lime.

Cependant, je trouve étrange ce remplacement de l'aigle par le lion. Celui-ci n'est-il pas, comme le premier, un animal évangélique, et cette souillure cléricale ne devrait-elle pas suffire pour le proscrire à jamais de la science héraldique? Peut-être, M. Debolo, qui n'est pas un aigle, je l'ai dit, et qui n'en veut voir nulle part, se trouve-t-il une vague ressemblance avec le lion, cet emblème très peu impérial de la force.

Il est certain, en effet, que dans le cours de son administration à la mairie de la Mulatière, c'est toujours à la force et à la force seulement qu'il a fait appel et qu'il a eu recours. L'explication du rébus de pierre de M. Debolo de vient plausible et claire. Eh bien, si tel est le sens mystérieux de l'emblème choisi par lui pour la décoration du pont Tilsitt, si ce lion doit, comme le veut l'usage, symboliser la force brutale, si, en un mot, M. Debolo, a voulu se représenter lui-même sous les traits de la bête féroce dont la sagesse des nations a fait le roi, ou plutôt, puisqu'il n'y a plus de roi, le premier des animaux. Je m'incline en silence, j'admire la profondeur d'esprit de M. Debolo, et je reconnais avec lui la justesse de la comparaison, et la ressemblance du portrait.

SAINT-MARCEL.

Congrès National

DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Pensions de retraite (Suite.)

28° Dans les Associations spécialement formées pour la retraite, peut-on affecter une partie des recettes à grossir les pensions liquidées? Dans quelle mesure?

Dans les trois paragraphes précédents, le Congrès avait en vue les Sociétés de secours mutuels que nous pourrions appeler de plein exercice, c'est-à-dire les associations accordant secours aux malades et pensions aux

viellards. Nous abordons maintenant les associations spécialement formées pour servir des pensions de retraite.

Ces associations sont de création récente; les règles suivies dans les Sociétés ordinaires ne leur sont pas toujours applicables; mais leurs calculs sont encore imparfaits et l'expérience n'a pas encore permis d'établir pour elles des bases certaines d'opérations. Ainsi, beaucoup de ceux qui s'occupent de ces associations spéciales pensent qu'une partie des recettes annuelles peut être appliquée à grossir les pensions liquidées, mais ils sont impuissants à en déterminer le quantum. C'est cette absence de documents qui a fait repousser par le congrès toute déclaration pouvant être interprétée comme une reconnaissance de l'affectation des recettes au service des pensions.

29° Dans ces mêmes associations, à quel âge convient-il de fixer l'invalidité présumée et d'accorder les pensions?

Les opérations de caisses de retraite permettant de déterminer les droits des sociétaires d'une façon plus mathématique, il semble, au premier abord, que l'âge auquel la pension est réclamée peut être laissé à l'appréciation de chacun. Toutefois, jugeant que la participation à une association de prévoyance mutuelle ne saurait être assimilée à une simple opération financière, et que l'invalidité présumée doit accompagner toute demande de pension, le congrès estime qu'on ne doit pas accorder de pension aux sociétaires s'ils n'ont atteint cinquante ans d'âge et vingt années de présence, et qu'il convient même de différer jusqu'à cinquante-cinq ans d'âge.

30° Remboursement, en cas de décès d'un sociétaire, d'une partie du capital versé par le défunt.

Sur cette question, comme sur la question vingt-huitième, le congrès ne possédait pas les éléments nécessaires pour apprécier la portée d'une telle mesure. Dans cette incertitude, il était prudent de repousser le principe du remboursement.

Le prochain congrès ne manquera pas de reprendre ces deux questions et de les élucider.

SIXIÈME COMMISSION

Rapport des Sociétés entre elles et avec l'Etat.

31° Quel caractère doivent, de préférence, affecter les Unions, Syndicats ou Comités:

a. Se borner à être des réunions consultatives?

b. Prendre l'initiative des créations générales: services médicaux et pharmaceutiques,

caisses de retraite, caisses pour les veuves et orphelins, fonds de prévoyance pour continuer aux malades les secours au delà du terme réglementaire ou pour aider les Sociétés particulièrement obérées?

c. Rendre des sentences arbitrales dans les différends qui peuvent diviser les Sociétés entre elles, ou les Sociétés et leurs sociétaires?

d. Représenter officiellement les Sociétés adhérentes auprès des pouvoirs publics?

La majorité du Congrès s'est déclarée favorable à ce que les Syndicats poursuivent ces buts divers, sans exception. En ce qui touche les sentences arbitrales, un vœu a été émis, dont les conséquences peuvent être considérables, tendant à ce que le caractère de « prudence » soit reconnu aux Unions qui se constitueraient sous certaines formes déterminées par le législateur, et que, dans ce cas, les sentences rendues par ces juridictions mutualistes soient sans appel.

(A Suivre.)

ANCIENNE MAISON  
**MOUTH**  
GRANDS MAGASINS  
DE  
NOUVEAUTÉS  
Place Saint-Nizier, Rue Mercière  
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

**MME BALLIN** Diplômée de la Faculté de médecine de Paris, ex-interne des hôpitaux, traite la stérilité, les suites de couches, ulcérations et dérangements. Analyses d'urine. Cabinet de 1 heure à 4 heures, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol.

PORTRAIT DE L'IVROGNE

PAR SAINT AMBROISE. (Traduction libre.)

TEXTE LATIN

Sedentes in foribus tabernarum, homines tunicam non habentes nec sumptum sequentis diei, de imperatoribus et potestatibus iudicant, imo regnare sibi videntur et exercitibus imperare.

Fiunt ebrietate divites, qui sunt in veritate inopes. Aurum donant, dispensant pecunias populis, civitates edificant qui non habent unde caponi potus sui pretium solvant; fervet enim vinum in his, et nesciunt quid equantur.

Divites sunt dum inebriantur: mox ubi vinum digesserint, cernunt se esse mendicos. Uno die bibunt multorum dierum labores. De ebrietate ad arma consurgunt; calicibus tella succedunt; pro vino, sanguis effunditur, et ipsium sanguinem vina fuderunt. Quam fortes sibi homines videntur in vino! Quam tapientes! Quam disertis! Quam etiam pulchri ac decori, quam stare non possint! Mens titubat, lingua balbutit, palor exsanguis ora suffundit, fetor ebrietatis horrore fit.

Si quis eorum fuerit percussus, videas ora sauciorum vini lacrymas fundere, miserabiles epilogos decantare;

Habet enim hoc temulentia, ut et moliat et resolvat corda temulentorum.

Sicut enim ignis emollit ferrum durum ita et vini in cendio etiam superborum hominum cor liquescit.

Omnes sibi in vino aequales videntur nullus inferior. Non pauper diviti cedit, utpote qui pauperem se esse nescit; non infirmus valido cui omnis in bibendo est fortitudo.

Non mendicus locupletiori; non ignobilis honorato; sed quem bibunt, illum regem habent qui bibendo superaverit ceteros.

Vix diluquium, et jam cursatur per tabernas, vinum

VERS FRANÇAIS

Voyez assis devant un cabaret  
Ces désœuvrés sans veste ni gilet,  
Cherchant en vain dans le fond de leur poche  
Un sou vaillant pour la faim qui s'approche.  
Glosant sur tout: empereurs, potentats  
Font le sujet de leurs bruyants débats.  
Le sceptre en main, au front le diadème,  
Ils font marcher soldats, généraux même.  
Ivres, ils sont plus riches que Crésus  
Alors qu'à jeun ils n'ont pas deux écus.  
Prodiges d'or, ils font mainte largesse  
Aux pauvres gens qu'ils voient dans la détresse.  
Ils vous mettront des navires à flot  
Eux qui n'ont pas pour payer leur écot.  
Ils bâtiront des villes fastueuses  
Avec théâtre, orchestres et danseuses.  
Quand dans leur ventre ils font couler le vin  
Leur raison fait par un autre chemin.  
Les monceaux d'or qu'ils ont dans leur ivresse,  
Le vin cuvé, se changent en détresse.  
En un seul jour, ces complaisants tonneaux  
Avalent net le fruit de longs travaux.  
L'ivresse pousse à plus d'une équipée:  
Quittant le verre, ils saisissent l'épée.  
Après le vin, le sang jaillit à flot  
Et par torrents coule au milieu des brocs.  
Qu'ils sont puissants ces buveurs en liesse!  
Quelle éloquence ils ont! quelle sagesse!  
Qu'ils sont mignons ces héros, et surtout  
Quand ils ont peine à se tenir debout!  
Comme leurs sens, leur raison s'atrophie;  
Entre leurs dents, leur langue balbutie.  
Leur teint se change en livide pâleur,  
Leur bouche exhale une fétide odeur.  
Si quelqu'un d'eux reçoit des étrivières,  
Tout aussitôt, par de rouges ornieres,  
Voyez jaillir maintes larmes de vin  
Pendant qu'éclate un bachique refrain.  
Car c'est le propre, en tout temps, de l'ivresse  
De marier les pleurs à l'allégresse,  
D'ouvrir à tous le cœur à deux battants:  
Les buveurs sont entre eux très confiants.  
Comme le feu rend le fer souple et tendre,  
Ainsi le vin qu'on boit jusqu'à le rendre  
Amollit l'âme, émousse la raison  
Et fait de l'homme une brute, un oison.

Tous sont égaux et tous se disent frères  
Quand il s'agit de boire à pleins cratères.  
Le pauvre au riche en rien ne veut céder;  
Se croit-il pauvre alors qu'il sait vider  
Un rouge-bord? Malad! ou cul-de-jatte  
L'ivrogne est fier; il se vante, il se flatte  
De surpasser l'homme le mieux portant  
Qui ne fait voir de force qu'en buvant.  
Le mendiant au plus riche tient tête;  
Le courtisan devant le gueux s'arrête.  
Le plus ivrogne, à table, fait la loi:  
A lui l'honneur, il gouverne, il est roi.

Dès le matin au lever de l'aurore,  
Le cabaret, de buveurs se décore,

queritur, excultuntur tapetes, acubitus festinant sternere, lagenas argenteas, aureos calices exponunt,

Ebrietas dat perpetuum tremorem sudant vinum corpora temulentorum; si levius ea tegeris exprimis vinum.

Ebrietas fomentum libidinis; incentivum insanie; ebrietas venenum sapientiae.

Haec sensus hominum mutat et formas; per hanc fiunt ex hominibus equi adhinnientes.

Vocem amittunt, colore variantur, oculis ignescunt, ore anhelant, fremunt naribus, in furore ardescunt, sensu excidunt.

Hinc phrenesis periculosa; hinc exitialis cruditas; hinc etiam vanæ imaginés, incerti visus, instabiles gressus.

Umbras sepe transiliunt sicut foveas. Nutat his cum facie terra; subito erigit, et inclinari videtur; et quasi vertatur, timentes in faciem ruunt et solum manibus apprehendunt, act concurrentibus montibus sibi videntur includi.

Murmur in auribus tanquam maris fluctuantis fragor, et resonantia fluctu littora.

Canes si viderint, leones arbitrantur, et fugiunt. Alii risi solvuntur incondito; alii inconsolabili mœnore deplorant; alii cernunt irrationabiles pavores.

Vigilantes somniant, dormientes litigant. Vita his somnium est, somnus his mors est. Excitari nullis vocibus possunt; quantolibet stimulando impulsu petas, nisi resipuerint, evigilari non possunt:

Unde vere Jeremias hujus modi hominem tanquam superfluum creaturam defendendam putat.

(Ex. S. Amb., lib. de *Jejunio*, cap. XII.)

De toutes parts accourant empressés,  
Dans la taverne, ils sont vite entassés.  
L'hôte joyeux apporte les bouteilles:  
Pour ses chalands, tout yeux et tout oreilles,  
Avec grand soin, il étend ses tapis,  
Étale tout, cristal, verre ou rubis.  
Pour des buveurs, tout est mis en guenille,  
Il faut qu'aux yeux l'or et l'argent tout brille.

Toujours l'ivrogne a le corps chancelant.  
De chaque pore, il sue un vin puant.  
Du bout du doigt touchez sa peau hideuse:  
Le vin en sort comme une humeur visqueuse.  
L'ivresse fait germer la passion;  
Elle obscurcit, elle ôte la raison.  
C'est le venin qui corrompt la sagesse:  
Esprit et corps, tout est mis en détresse.  
L'homme de vin devient, comme on le dit,  
Ane qui braie, ou cheval qui hennit.  
Il perd la voix et son teint se transforme;  
Son œil s'enflamme et sa bouche est difforme.  
De son nez rouge, il respire à grand bruit:  
C'est le taureau qui s'irrite et mugit,  
Puis perd le sens.

Tordu par la colique,  
Le voilà près de faire fin tragique.  
Son estomac rempli de crudités  
Lui fait subir des tourments mérités.  
Dans son esprit, de trompeuses images,  
Devant ses yeux, de captieux mirages  
Font sous ses pas chanceler le terrain;  
Il tombe à plat sur son arrière-train;  
L'ombre prend corps, et s'enfonce ou s'exhausse,  
Et lui, d'un bond, croit franchir une fosse.  
La terre branle et suit le mouvement  
Que fait sa tête: il croit à tout moment  
Qu'elle s'élève et tour à tour s'abaisse.  
Puis qu'elle tourne avec grande vitesse,  
Dans sa frayeur, il roule sur le nez,  
Accroche au sol ses longs bras avinés.  
Autour de lui, les monts dansent en ronde  
Pour lui former une prison profonde.  
A son oreille, un sord bourdonnement  
Frémit sans cesse: ainsi battus du vent,  
Les flots au loin gémissent sous l'orage  
Et vont porter l'épouvante au rivage.  
Voit-il son chien? Pour lui c'est un lion;  
Il fuit de peur et tombe en pamoison.  
Tantôt il prend des accès d'un fou rire  
Bientôt après le chagrin le déchire.  
Il voit partout des fantômes trompeurs,  
Le moindre bruit lui donne des terreurs.  
En pleine veille, il rêve et fait cultute;  
Dans le sommeil, il plaide ou se dispute.  
Pour le buveur, la vie est un sommeil,  
Et lorsqu'il dort, c'est la mort sans réveil.  
A l'exciter, la voix est inutile;  
Poussez, frappez, l'homme reste immobile;  
Jusqu'à ce qu'il ait retrouvé la raison,  
Il laissera renverser la maison.

Pour en finir, écoutons Jérémie,  
Qui, de sa voix de prophète, s'écrie:  
Tout en ce monde est divinement bien;  
L'ivrogne seul est un être de rien.

J. C.

**BIBLIOGRAPHIES**

HISTOIRE DU QUAI SAINT-CLAIR, en la ville de Lyon, depuis son origine jusqu'à nos jours, et de quelques autres choses par un témoin oculaire et auriculaire. F. Plan, rue de la Barre, 12, Lyon.

Letitre pourrait effrayer grand nombre de lecteurs. « L'histoire d'un quai ! Un compte-rendu, sans doute ! Quelque chose de passablement ennuyeux ! » Pardon, lecteur, ouvrez la brochure, avant de la juger sur son titre. L'habit ne fait pas le moine : le titre ne fait pas le livre. Tout sujet quel qu'il soit peut être rendu intéressant par un homme d'esprit, et c'est le cas. M. Aynard, — car c'est M. Aynard qui est ce témoin oculaire et auriculaire, — a su rendre son sujet attrayant, par son style et son érudition sans l'ombre de pédantisme. On dirait un aimable censeur qui raconte ce qu'il a vu, entendu et pensé.

M. Aynard ne se borne pas à la question historique. Eclairé par ce qui a été fait, il cherche et dit ce qu'il y a à faire. C'est ainsi qu'il est amené à parler du projet d'un nouveau chemin de fer de la Croix-Rousse.

Tous les Lyonnais qui aiment Lyon — et j'estime que tous sont dans ce cas — voudront lire cette instructive et charmante étude.

LE RÉGNE DE JÉSUS-CHRIST. — Revue illustrée du musée et de la bibliothèque eucharistiques de Paray-le-Monial, par une Société d'écrivains et d'artistes.

Cette revue a pour but, comme son titre l'indique d'ailleurs, de réveiller la foi en Jésus-Christ, par les lettres, les arts et les sciences. C'est un apostolat entrepris par des hommes de foi et d'intelligence, par des écrivains et des artistes.

L'Histoire, l'Art, l'Archéologie, la Philosophie, ils mettent tout à contribution pour régénérer le catholicisme dans ce siècle sans foi.

Quant à la revue en elle-même, elle est d'une fort belle impression, et les gravures en sont très remarquables.

Pour donner un aperçu de ce qu'elle peut contenir, nous citerons les titres des sujets traités dans la revue d'octobre :

Doctrines : La royauté eucharistique de N.-S. Jésus-Christ.

Les Serviteurs du Règne : Notice sur le R. P. Devon de Paray-le-Monial.

Monuments de l'Eucharistie : La multiplication des pains dans le désert et la cène d'Emmaüs, quatrième vitrail (nédit) de Sainte Etienne-du-Mont, à Paris.

Beaux-Arts : Les œuvres de Raphaël.

Le tout accompagné de planches remarquables.

La Revue paraît tous les trois mois, par livraisons brochées de huit à neuf feuilles d'impression in-4°.

Le prix est de 10 francs pour la France.

EVIDENCE

**BULLETIN FINANCIER**

La hausse de commande qui avait salué le discours de Jules Ferry à Rouen, n'a pas été de longue durée. Depuis que nos députés sont venus se rasseoir sur leurs sièges, le marché a reperdu son assiette et est retombé dans l'instabilité. La lutte à mort que se sont jurée opportunistes et radicaux, vient encore ajouter à l'embarras d'une situation déjà si grave. Ce n'est pas que l'issue de cette guerre intéresse beaucoup les conservateurs qui n'ont guère plus lieu d'être satisfaits des uns que des autres, mais tout le monde se dit que le déchaînement de pareilles animosités, n'est pas fait pour rasséréner l'horizon et ramener la confiance.

Les rentes n'ont pu maintenir les hauts cours de la semaine passée, mais ce sont surtout les valeurs de crédit qui ont été le plus affectées.

Ainsi la Banque de France est tombée aux environs de 5.330; le Crédit Lyonnais à 551 et la Société Générale qui avait assez bien résisté depuis le Krach, à 503. Les bénéfices courants se sont, paraît-il, sensiblement ralentis. En fin septembre 1883, ils s'élevaient seulement à 2.604.000 contre 3.474.000 en 1882.

Le Suez a touché le cours de 2.200. Les recettes continuent à être mauvaises.

La Banque ottomane a perdu le cours de 700. On dirait qu'une sorte de fatalité s'attache à toutes les valeurs à turban et la rente turque, malgré les efforts de la spéculation, reste au-dessous de 10.

Cette semaine, le Crédit de France a coté 19 et Furstemberg 370.

La Nouvelle Union entièrement libérée, se traite déjà à 200. Lors de la reconstitution de la Société, nous avions bien raison de demander de quoi se composait le nouveau capital de 10 millions. Avant d'être entièrement libérées, les actions cotaient 350, et maintenant qu'elles le sont, elles n'en valent plus que 200 ! Pour nous, il n'y a pas de doute. Cela veut dire que ce capital de 10 millions n'était qu'une... fiction !

Les Chemins de fer français ont à peu près maintenu leurs cours, mais les Chemins autrichiens ont subi un recul assez prononcé. Cette baisse est attribuée en grande partie à de grosses ventes pour compte allemand, quelques spéculateurs trop chargés ayant été obligés de se liquider. Autrement aucun fait nouveau ne s'est produit dans la situation même de ces deux compagnies.

Nous avons lu, comme tout le monde, la circulaire du Comité Union. Elle est vivement critiquée par certains journaux financiers. Nous, nous la trouvons un peu laconique.

Pourquoi ne parle-t-elle pas de la décision du tribunal de Montpellier, déchargeant les frères Laurent de la libération de leurs actions, parce qu'elles avaient été achetées par l'Union ?

Cette décision sans être définitive, ne mérite-t-elle pas quelque considération et n'est-elle pas de nature à justifier dans une certaine mesure les hésitations de quelques porteurs ?

Pourquoi ne parle-t-elle pas des 20 millions auxquels ont été condamnés les administrateurs de l'Union ? —

Est-ce que ces 20 millions ne doivent pas venir en déduction des versements à faire sur les actions à libérer ?

Ce système n'a-t-il pas l'inconvénient de mettre à l'abri les coupables et de faire payer les victimes ?

Cette manière de demander 180 francs aux derniers porteurs et 30 aux intermédiaires qui peuvent se compter peut-être par demi-douzaines, ne fera-t-elle pas que certaines actions seront libérées deux ou trois fois et les autres pas du tout ?

Quoiqu'il en soit, nous ne voulons pas détourner les actionnaires, d'adhérer aux propositions du comité. Ce qui est certain, c'est ce que le dénouement d'une situation qui commence à devenir pénible, serait un bien pour tout le monde. Le bien qui en résulterait pourrait peut-être compenser dans une certaine mesure, les sacrifices qu'on leur demande.

Mais en pareille matière à chacun de voir. L. R.

**VARIÉTÉS**

Anciens cimetières du grand Hôtel-Dieu et de l'hospice de la Charité de Lyon

Anciennement le cimetière de l'Hôtel-Dieu était situé dans l'enceinte de cet hôpital. La confrérie de la Croix ayant fait bâtir à ses frais deux ailes du cloître de l'Hôtel-Dieu sur une partie de ce cimetière; en 1526, les administrateurs en établissent un nouveau près de la rue Grolée. Un sieur Patherin, teinturier, propriétaire voisin demanda, alors la permission d'élever à ses frais un mur solidement construit en face de la clôture du cimetière; ce qui lui fut accordé à condition qu'il ferait quelque « bonne et belle ystoire à la décoration d'icelui hôpital ». Ce cimetière ne subsista pas un siècle et demi, car nous trouvons qu'en 1672, il répandait une odeur infecte, qui compromettait l'existence des malades et des personnes dévouées à leur service. Les recteurs s'adressèrent alors à l'archevêque Camille de Neuville, qui, à leur invitation, rendit une ordonnance par laquelle un jardin dépendant d'une maison de l'Hôtel-Dieu dite de la Magdeleine, sise rue Bourghanin (aujourd'hui rue Bellecordière), fut convertit en cimetière de Lorette où les pauvres furent dès lors enterrés.

Le cimetière de la Charité était situé derrière l'église de cet hospice; l'entrée était sur la place de la Charité, à peu près où se trouve aujourd'hui l'entrée de l'hôtel de Provence. Le Dagier, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon*, t. I, p. 77.

L'ancien usage d'établir les cimetières dans l'intérieur des villes, autour des églises ou près des habitations, était contraire à la salubrité publique et occasionnait souvent des épidémies. Un décret du 12 juin 1804 dispose que les nouveaux cimetières seront à quarante mètres au moins de l'enceinte des villes.

12 août 1632, le consulat permet aux recteurs de l'aumône générale de faire ouvrir une petite porte en l'Hôtel-Dieu de la Charité, du côté du jeu de mail (place de la Charité), afin que si quelque un des recteurs ou des officiers de l'aumône vienne à décéder du mal contagieux, on le puisse conduire par cette porte au cimetière, sans passer par les autres portes de l'Hôtel-Dieu, et, par ce moyen, éviter l'infection dans icelui.

En 1696, l'Hôtel-Dieu commence à enterrer ses morts au cimetière de la Magdeleine, à la Guillotière, qui reçut le nom d'une chapelle qui le joignait. Ce cimetière n'était d'abord destiné que pour les inhumations des deux hôpitaux, parce que à cette époque chaque paroisse de la ville avait son cimetière. Aussi était-il peu étendu, il ne contenait que 17 ares, ou une bicherée et un tiers.

En 1809, le Conseil arrêta qu'un terrain de 27 ares (2 bicherées) y serait ajouté. Ce terrain fut pris sur un clos appartenant à l'Hôtel-Dieu, qui était affermé à un sieur Guignon. Sur ce nouveau terrain un emplacement fut réservé pour l'inhumation des officiers, des frères et des sœurs des deux hôpitaux, ainsi que des malades payants qui auraient élu leur sépulture dans ce cimetière, qui se trouva bientôt trop restreint, vu qu'on y enterra dans la suite outre les pauvres des hôpitaux, ceux de chaque paroisse de la Ville.

En 1826, l'hôpital fit l'acquisition d'un terrain joignant pour son agrandissement. On éleva dans le milieu une belle croix en pierre, ainsi qu'un grand portail d'entrée; on laissa subsister l'ancienne porte.

En 1829, on plaça sur l'architecture de ce portail l'inscription suivante de la composition de M. Delandine :

HIC PAUPER GRATIS DEO  
IN OPES ÆTERNAS  
MISERIAM CONVERTIT.

C'est-à-dire : « Dans cet asile, le pauvre aimé de Dieu échange sa misère contre des richesses éternelles. » Le 16 septembre 1863, l'on commença à démolir ce portail en pierre de taille, qui menaçait ruine depuis longtemps, et qu'on avait été obligé d'étamper. On le transporta au grand cimetière de la Guillotière, mais du côté du chemin de Decines. A partir du 20 septembre 1863, les inhumations des hospices eurent lieu dans leur nouveau cimetière.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1867, les morts des hospices qui étaient inhumés seulement avec une serpillière, le sont avec un cercueil. E. R.

4 Péricaud, *Notes et documents*, année 1632.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PIETAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

**GRANDE ACTUALITÉ**

**M<sup>GR</sup> LE COMTE DE CHAMBORD**

Correspondance complète. — 1 vol. in-48, de 402 pages, 1 fr. 50 c.

**HISTOIRE D'HENRI V**

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

**HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE**

1 vol. in-12, avec portrait sur acier : 50 c. — Édition populaire : 50 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

**LE PROGRAMME ROYAL**

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*.

Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

**CARROSSERIE**

1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE  
A LYON

**P. CHARREL**

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Potin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

**Chants Royalistes**

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du *Recueil de chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 franco, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. franco, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

**La Prophétie**

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée : *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrouil. (Imprimée chez E. Mazereau, 13, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de bénédictin les Saintes Écritures, et notamment l'Apocalypse. Ce livre, indéchiffrable pour le commun des mortels, M. de Montrouil le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'Apocalypse, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puisque tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrouil n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

**La véritable LIQUEUR BÉNÉDICTINE**

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur, étendue d'eau, donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions; de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de *Bénédictine* : cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion, et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés.

En temps d'épidémie cholérique, et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable; nous oümes, à différentes reprises, l'occasion d'en apprécier toute la valeur; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un éclatant témoignage.

D<sup>r</sup> MALLET.

3<sup>e</sup> ANNÉE — 1884

**ALMANACH DU BON ROYALISTE**

PAR UN AMI DU PEUPLE

Prix. . . . . 0,15 cent.

S'adresser à M. HENRI BRIAND, libraire-éditeur,  
rue Saint-Laud, 62, à ANGERS (Maine-et-Loire)

**CHEVAUX**

La MAISON NATHAN, 15, avenue de Noailles, Lyon, vient de recevoir un splendide choix de chevaux d'attelage et juments percheronnes.

**AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES**

Guérison des dérangements de matrice. Les symptômes de cette maladie sont : gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont guéries par le traitement de **Mme Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 89.**

Spécialité

DE  
**RÉPARATIONS DE PIANOS**  
ORGUES ET HARMONIUMS

**J. SACHS**

S'adresser à la Papeterie  
94, Grande-Côte, 94,  
LYON

ARGENT prêté sur signature et successions et hypothèques. — Ecrire *Crédit public*, 7, faubourg Montmartre, Paris.

**LAINES**

A tricoter et au crochet  
**PÉLERINES ET FICHUS**  
En mohair, persan, saxe  
Rue de la Préfecture, 1

**BOIS DE CHAUFFAGE**

1<sup>re</sup> Qualité, à 20 fr. 50 le Stère  
SCIÉ ET MIS EN PLACE  
S'adresser, comme les années précédentes, à M. P. FINE, mercier, rue Romarin, 23.